



Caution judiciaire et demande de certificat de non-appel

Par Davoruxx13

Bonjour,

Je cherche a obtenir un certificat de non-appel, et une demande de visa de "rien ne s'oppose" du procureur afin de récupérer ma caution judiciaire pour payer mon amende.

Ma question est-ce difficile a récupérer ces documents quel recours ai-je si le tribunal ne me répond pas ?

J'ai fait la demande il y a 1 mois et toujours pas de réponse... Alors que la trésorerie commence a me demander de payer alors que ma caution doit servir a cela.

Merci de toute aide constructif.